TERMES DE REFERENCE

BON DE COMMANDE N° : ……/2026 Du : ../11/2026
AVIS D'ACHAT N° 45/2026 du 24/11/2026 à 10h00
OBJET DE LA DEPENSE : TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU SIEGE ADMINISTRATIF DP TANTAN/AREF GON

Entre les soussignés :

La Direction Provinciale de Tan-Tan relevant de l'Académie Régional de l'Education et Formation Guelmim Oued Noun représentée par Monsieur le Directeur Provincial de la Direction Provinciale de Tan -Tan,

D'une part,

Et

- Je soussigné **: ……**
- Agissant au nom et pour le compte de **: ……**
- Adresse du siège sociale de la société **……**
- Affiliée à la CNSS sous le n° **: ……**
- ICE **: ……**
- IF **: ……**
- Inscrit au registre du commerce : **……** sous le n° **: ……**
- N° du compte bancaire : **……**
- Nom de la banque : **……**

Désigné ci-après par le terme « **prestataire** »

D'autre part,

ARTICLE 01 : OBJET DU BON DE COMMANDE

Le présent bon de commande a pour objet :

TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU SIEGE ADMINISTRATIF DP TANTAN/AREF GON

ARTICLE 02 : CONSISTANCE DES PROJETS :

Le projet du présent bon de commande est constitué de : TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU SIEGE ADMINISTRATIF DP TANTAN/AREF GON

Etablissements	✓ **SIEGE DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE TANTAN/AREF GON ET SES ANNEXES**

ARTICLE 03 : DÉSIGNATION DES INTERVENANTS

Les personnes intervenant dans le présent marché sont :

- **Le Directeur Provincial de la Direction Provinciale de TANTAN/AREF GON** en qualité de maître d'ouvrage ;
- **STE HANDASSAT AL JANOUB SARL: BET**;

Le laboratoire et le control de qualité des matériaux et travaux est à la charge de l'entreprise, Tout changement ultérieur dans la désignation du maître d'œuvre et du bureau d'études ou dans l'étendue de leurs missions sera communiqué à l'entrepreneur par ordre de service du maître d'ouvrage.

ARTICLE 03 : DELAI D'EXECUTION DES PRESTATIONS

L'exécution du présent bon de commande prendra effet à compter du ../12/2026 jusqu'au ../12/2026. (20 Jours)

Délai de garantie : 1 année

ARTICLE 04 : MALFAÇONS

Si des malfaçons viennent à être décelées, les ouvrages seront démolis et refaits à la charge de l'attributaire jusqu'à obtention du résultat exigible.

Si des réfections entraînent des dépenses pour les autres corps d'état, ces dépenses seront également à la charge de l'attributaire et ce, sans préjudice de tout autre dommage et intérêt que le Maître de l'ouvrage pourrait réclamer pour le préjudice intégral qui pourrait lui être causé du fait de ces réfections.

MODE D'EXECUTION ET D'EVALUATION DES OUVRAGES

GENERALITE :

NOTA :

- Exécution selon les règles de l'art, les normes en vigueur et les instructions du BET et du maître d'ouvrage ;
- Les prix remis par l'entrepreneur comprendront toutes fournitures, poses, déposes, scellement, encastrements, ajustages et d'une façon générale toutes sujétions concernant les travaux ci-après ;
- L'entrepreneur devra se rendre personnellement sur place pour apprécier, à son point de vue et sous sa responsabilité, la nature, l'importance et la difficulté des travaux d'aménagement, des démolitions et des reprises à effectuer aux ouvrages existants ;
- Un cahier de chantier en trifold sera en permanence à la disposition du BET, du maître d'ouvrage et de ses représentants ;
- L'entrepreneur est tenu de prendre toutes les dispositions nécessaires de sécurité pendant le déroulement des travaux, et de suivre les instructions du maître d'ouvrage concernant la l'organisation du chantier et la réalisation des travaux selon un planning élaboré en coordination

avec le maître d'ouvrage et la direction de l'établissement pour ne pas perturber le déroulement de l'action pédagogique ;

- Tous les travaux comprennent le nettoyage des lieux, le transport des déchets aux décharges publiques, ainsi que la mise en dépôt des éléments réutilisables et toutes sujétions.

I/- DEMOLITION - GROS ŒUVRES

GENERALITE SUR LA DEMOLITION :

Les ouvrages dont la démolition est nécessaire seront démolis soigneusement pour ne pas ébranler le reste de la construction.

L'entrepreneur sera tenu responsable de toutes les dégradations qu'il pourrait occasionner aux ouvrages existants ou à conserver lors de l'exécution de ses travaux. Dans le cas où il estimerait que certaines précautions particulières devraient être prises, il devra en aviser le Maître de l'ouvrage avant exécution. Toutes dégradations ou tous manquements aux sujétions ci-dessus seront reprises aux frais de l'entrepreneur après établissement d'un procès-verbal définissant les malfaçons constatées et les conséquences prévisibles.

Les prix remis par l'entrepreneur devront tenir compte de toutes les sujétions d'exécution, main d'œuvre, échafaudages, étaiements, chargements, transports et déchargements des gravois et matériaux non récupérables aux décharges publiques après établissement du mémoire définissant les techniques de démolition et toutes études nécessaires, à soumettre pour avis au BET. Aucune réclamation, notamment de supplément de prix ne sera admise en cas de sous-estimation de ces travaux.

Tous les matériaux que le maître de l'ouvrage voudrait récupérer devront être déposés avec le plus grand soin et mis à la disposition de celui-ci.

Les ouvrages dont la démolition est nécessaire seront démolis soigneusement pour ne pas ébranler le reste de la construction.

PRIX N°1: DEMOLITION DES ELEMENTS EN BETON ARME OU EN MAÇONNERIE OU EN CHARPENTE METALLIQUE DE TOUTE NATURE Y COMPRIS L'EVACUATION A LA DECHARGE PUBLIQUE

Ce prix rémunère à l'ensemble la démolition des éléments suivants :

- Des éléments en béton armé : dallage, dallettes, voiles, dalles, poutres, linteaux, raidisseurs, etc…
- Des éléments de maçonnerie en agglos ou en moellon intérieur et extérieur.
- Des éléments en préfabriqué.

Et toute autres démolitions demandées par le Maître de l'ouvrage ou le bureau d'études aussi bien en élévation qu'en fondation, y/c la coupe des armatures ainsi que le transport des provenant des démolitions à la décharge publique.

L'entrepreneur doit se rendre sur place pour évaluer les travaux de démolitions énumérés dans le descriptif en quantité qu'en difficulté.

L'entrepreneur est sensé savoir, avant la remise de son offre, avoir pleine connaissance des lieux, les avoir examinés, et s'être rendu compte de toutes les sujétions particulières, et avoir obtenu toutes les indications qui lui sont nécessaires.

L'entrepreneur devra s'assurer de la présence et des emplacements des réseaux (égouts, eau, électricité, téléphone) qui pourraient subsister sur les lieux des démolitions. Il devra effectuer toutes les démarches nécessaires et utiles auprès des organismes concernés pour obtenir les renseignements et les indications nécessaires pour réaliser tous les travaux suivant les indications du maitre d'ouvrage et bureau d'études.

L'entrepreneur sera tenu responsable de toutes les dégradations subies aux voisinages qu'il pourrait occasionner lors de l'exécution de ses travaux de démolitions.

Ouvrage payé au mètre carré.

PRIX N°2: COUVERTURE EN PANNEAUX SANDWICH Y/ COMPRIS SUPPORT EN CHARPENTE MÉTALLIQUE

Ce prix comprend l'exécution complète des travaux relatifs aux fondations en béton armé, à la fourniture et à la pose de la charpente métallique porteuse, ainsi qu'à la réalisation de la couverture en panneaux sandwich isolants, conformément aux plans d'exécution, aux détails techniques et aux notes de calcul établis par un Bureau d'Études Techniques (BET) .

1. FONDATIONS EN BÉTON ARMÉ :

Les travaux comprennent la réalisation des fondations destinées à supporter et à ancrer la charpente métallique, sous forme de semelles isolées ou de massifs en béton armé, selon la nature du sol et les charges transmises par la structure métallique.

Ils comprennent notamment :

- Le piquetage et l'implantation des fondations suivant les axes et niveaux définis sur les plans.
- Les fouilles aux dimensions et profondeurs prescrites par le BET.
- Le chargement, l'évacuation et le transport des déblais excédentaires vers une décharge autorisée.
- La réalisation d'un béton de propreté sous les fondations.
- La fourniture, la coupe, le façonnage et la mise en place des armatures en acier conformément aux plans de ferraillage.
- La réalisation des coffrages, le coulage, le vibrage et la cure du béton armé.
- La fourniture et la pose des tiges d'ancrage, boulons, gabarits de positionnement et platines nécessaires à la fixation des poteaux métalliques.
- Le remblaiement autour des fondations avec des matériaux appropriés, par couches successives compactées.
- Toutes les sujétions nécessaires pour assurer la résistance et la stabilité des fondations.

2. CHARPENTE MÉTALLIQUE PORTEUSE :

Les travaux comprennent la fourniture, la fabrication, le transport et le montage de la charpente métallique porteuse, y compris les poteaux, poutres, traverses, pannes, contreventements, éléments de renforcement, platines, assemblages boulonnés ou soudés et toutes les pièces nécessaires à la stabilité et à la bonne tenue de l'ouvrage.

Les dimensions, sections, épaisseurs, espacements et caractéristiques de tous les éléments de la charpente métallique, ainsi que les systèmes de fixation, seront définis et justifiés par le BET dans le cadre de ses études et notes de calcul.

La charpente métallique recevra un traitement anticorrosion et une peinture de protection adaptés à son environnement.

3. COUVERTURE EN PANNEAUX SANDWICH ISOLANTS :

Les travaux comprennent la fourniture et la pose de panneaux sandwich isolants constitués de deux parements en acier galvanisé avec une âme isolante en mousse de polyuréthane (PUR), ou tout autre matériau isolant approuvé par le maître d'ouvrage.

L'épaisseur des panneaux, le profil, la finition, les performances thermiques et mécaniques ainsi que la résistance aux conditions climatiques seront définis par le BET conformément aux exigences du projet.

La prestation comprend également tous les accessoires de fixation, les vis autoforeuses, les rondelles d'étanchéité, les bandes de mousse de polyuréthane, les rubans de butyle, les pièces de finition et tous les dispositifs nécessaires pour assurer la parfaite étanchéité de la couverture et éviter toute infiltration d'eau.

4. ÉTUDES TECHNIQUES ET EXÉCUTION :

Toutes les dimensions, sections, épaisseurs, dispositions des armatures, caractéristiques du béton, matériaux ainsi que les systèmes de fixation seront définis conformément aux plans d'exécution et aux détails techniques établis et validés par le bureau d'études (BET).

Le prix comprend l'ensemble des fournitures, matériaux, transport, terrassements, béton, aciers, coffrages, fabrication, levage, montage, pose, fixation, peinture, équipements de sécurité, essais, contrôles et toutes sujétions nécessaires à la parfaite exécution de l'ouvrage, conformément aux règles de l'art, aux normes en vigueur et aux instructions du maître d'ouvrage.

Ouvrage payé au mètre carré.

PRIX N°3: REPRISE DES FISSURES SUR MURS

1- Pour les fissures dans les murs il sera procédé au :
   - Dégagement des enduits sur une bande de 20cm de large ;
   - Fourniture, confection et application d'agrafes en acier de Ø 6 tous les 5cm ou de grillage galvanisé anti-fissure pour ligaturer les fissures. Les crochets des 2 extrémités des agrafes doivent pénétrer dans les murs, puis scellées par un mortier dosé à 400kg de ciment ;
   - Application d'un enduit suivant les mêmes spécifications et descriptions des enduits intérieurs ou extérieurs avec incorporation de sikalatex.

2- Pour les fissures d'enduit au niveau des jonctions structure en béton armé et maçonnerie :
   - Dégagement des enduits sur une bande de 20cm de large ;
   - Garniture des jonctions par un grain de riz riche en ciment avec incorporation de sikalatex, après vidage des jonctions sur 5cm sur toute la profondeur ;
   - Fourniture, confection et application de grillage galvanisé anti fissure ;
   - Application d'enduit de ciment suivant les mêmes spécifications et descriptions des enduits intérieurs ou extérieurs décrits auparavant avec incorporation de sikalatex sur la bande de 20cm.

Sans plus-value pour façon rustique ou tyrolien ni pour joint creux de toutes dimensions.

Ce présent prix comprend les échafaudages nécessaires pour arriver à hauteur des fissures à traiter.
Ouvrage payé au mètre linéaire y compris toutes sujétions d'exécution.

PRIX N°4: REPRISE DES ENDUITS DEGRADES

Le présent prix concerne la reprise des enduits dégradés sur des éléments de structure, murs, plafonds, voiles, cloisons de briques ou d'agglomérés, maçonnerie de moellons, etc.
Il est compris dans le prix le décapage, grattage de l'enduit existant jusqu'à mise à nu du support existant, piquage et nettoyage avec humidification, application des enduits conformément au D.T.U en vigueur. Il sera exécuté en trois couches suivant les opérations :

- Brossage puis imbibition du support ;
- Fouettis de gros mortier liquide dosé à 350 Kg, avec incorporation de produit de colle (sikalatex ou similaire) ;
- Dégrossi d'enduit au mortier N°1 d'épaisseur 1 cm environ ;
- Couche de finition au mortier N°5 d'épaisseur 0.5 cm environ, passée au bouclier avec incorporation de produit hydrofuge (sika à 1% du ciment) ;
- Tout sera parfaitement dressé, compris arrêtes, embrasures, cueillies, façon de larmier et gouttes d'eau, engravures, aux raccords défectueux entre la maçonnerie (parpaing, double cloisons ou cloisons) et les éléments de la structure porteuse. Il sera procédé à l'évidement de ces jonctions, leur nettoyage, leur imbibition, leur remplissage par un mortier en grain de riz dosé à 400kg/m3.

Par temps sec, les enduits seront arrosés durant le séchage.
Aux raccordements entre la maçonnerie enduite et le béton armé, il sera placé sous l'enduit d'une bande de grillage galvanisé à mailles fines (21 mm) de 0.5m tenue par des cavaliers et des pointes galvanisées, cette bande est comprise dans le prix.

Sans plus-value pour petites parties ou faibles largeurs tout vide et ouvrages divers déduits, pour parties horizontales, verticales ou inclinées, planes ou courbes.
Sans plus-value pour façon rustique ou tyrolien ni pour joint creux de toutes dimensions.
Le prix comprend les échafaudages nécessaires pour arriver à hauteur de la zone à réfectionner.
Ouvrage payé au mètre carré y compris toutes sujétions d'exécution.

PRIX N°5: REQUALIFICATION DU PORCHE D'ENTRÉE EXISTANT

La requalification architecturale du porche d'entrée existant comprend l'ensemble des travaux nécessaires à sa rénovation, son embellissement et sa mise en valeur, conformément aux plans, aux détails d'exécution et aux choix du maître d'ouvrage, en coordination avec le BET.

Les travaux comprennent notamment :

1. Travaux de rénovation et d'embellissement du porche :

- La préparation et le nettoyage des supports existants ;
- Les réparations éventuelles des éléments détériorés ;
- La reprise des enduits et des surfaces dégradées ;
- Les travaux de peinture et de revêtement selon les matériaux et les couleurs retenus ;
- La fourniture et la pose des éléments décoratifs et architecturaux prévus au projet.

2. Fourniture et pose de portes métalliques décoratives :

Fourniture et pose de portes métalliques à un ou plusieurs ouvrants, y compris cadres dormants, après dépose des portes existantes détériorées et évacuation des éléments déposés vers une décharge autorisée.

Les portes seront réalisées en tôles métalliques avec des motifs et dessins décoratifs découpés au laser, suivant un modèle et un design soumis à l'approbation préalable du maître d'ouvrage. L'ensemble devra présenter une finition soignée, une bonne rigidité et une résistance adaptée aux conditions d'utilisation.

La prestation comprend :

- La fabrication et la fourniture des cadres et ouvrants métalliques ;
- La découpe au laser des motifs décoratifs dans les tôles métalliques ;

- Les renforts nécessaires à la rigidité et à la stabilité de l'ensemble ;
- Les butoirs fixés au sol, à raison d'un butoir par ouvrant ;
- Les pattes de scellement en nombre suffisant ;
- Trois (3) ou 4 paumelles, soudées par ouvrant valide par maitre d'ouvrage ;
- Une serrure de sûreté à canon de marque Bricard ou similaire ;
- Une poignée en sterlium poli de marque Bricard ou similaire ;
- Un arrêt de portillon adapté ;
- Tous les accessoires, pièces de fixation et éléments nécessaires au bon fonctionnement des portes.

Tous les éléments métalliques recevront un traitement anticorrosion suivi d'une peinture de finition, dont la couleur sera soumise au choix du maître d'ouvrage.

3. Signalisation et éclairage du porche :

La prestation comprend également la fourniture et la pose d'une plaque de signalisation portant la dénomination de l'établissement, réalisée avec des matériaux résistants aux intempéries, selon un modèle et un design approuvés par le maître d'ouvrage.

Elle comprend aussi la fourniture et l'installation d'un système d'éclairage LED adapté au porche, y compris les luminaires, les accessoires de fixation, le câblage, les raccordements électriques et tous les équipements nécessaires à son parfait fonctionnement.

Les dimensions, les sections des profilés, l'épaisseur des tôles, les motifs décoratifs, les systèmes de fixation ainsi que les caractéristiques des différents équipements seront conformes aux plans et détails d'exécution établis par le BET et approuvés par le maître d'ouvrage.

L'entreprise devra assurer une finition soignée, une parfaite intégration des nouveaux aménagements à l'architecture existante et la remise en état des zones concernées.

Le prix comprend toutes les fournitures, la fabrication, la main-d'œuvre, le matériel, le transport, la dépose, l'évacuation, la pose, les réglages, les raccordements et toutes les sujétions nécessaires à la parfaite exécution des travaux.

Ouvrage payé à l'ensemble

PRIX N°6: DEBROUSSAILLAGE, ELAGAGE ET ENLEVEMENT DES DECHETS EXISTANTS

Ce prix comprend le débroussaillage des endroits existants au sein de l'établissement pour se débarrasser des mauvaises herbes, élagage des arbres, éradication des arbres morts, ramassage des feuilles mortes et des coupes d'arbre et enlèvement de tous les déchets présents au sein de l'établissement avant le commencement des travaux et selon les indications du maître d'ouvrage, y compris évacuation aux décharges publiques.
Ouvrage payé à l'unité d'établissement y compris toutes sujétions de mise en œuvre.

II/- ASSINAISSEMENT

GENERALITES SUR L'ASSAINISSEMENT

L'Entrepreneur exécutera le système d'assainissement et réseaux divers conformément aux plans fournis, il soumettra en outre à la Maîtrise d'œuvre un plan d'exécution détaillé des ouvrages comprenant un profil en long avec toutes les cotes de tampons et de radiers, et les raccords sur réseaux existants.

Les prix unitaires comprennent :

- Le terrassement à toutes profondeurs et dans les terrains de toutes natures, y compris le rocher compact ;
- La fourniture et mise en place de lit de sable de 20 cm d'épaisseur ;
- La fourniture et mise en place de canalisations en béton comprimé, ou en béton précontraint seront du type CAO à emboîtement par joints toriques, ou en PVC selon la destination et les exigences requises, y compris tous les joints et raccords nécessaires ;
- Le remblai en matériau d'apport sélectionné ou en terre criblée sortie des fouilles lorsque son utilisation est requise par un laboratoire agréé à la charge de l'entrepreneur ;
- L'évacuation des excédents de terre à la décharge publique ;
- La fourniture et mise en place de grillage avertisseur en plastic de couleur conventionnelle selon le cas ;
- Les traversées éventuelles de chaussée avec remise à l'état initial.

Avant la mise en remblai des tranchées un P.V. d'essai d'étanchéité du réseau doit être effectué conformément à l'article 133 du DGA.

Toutes sujétions pour fourniture, étaiement, blindage, matériel divers, fabrication, transport, manutention, accessoires, coupes, main d'œuvre et mise en œuvre

REGARDS VISITABLES OU NON VISITABLES :

Les prix unitaires comprennent :

- Réalisation de regard en béton armé B25 hydrofuge, parois et radiers de 15cm d'épaisseur. Le radier formera cunette d'écoulement, et les parois et les fonds intérieurs du regard seront enduits par un mortier hydrofuge lissé avec les angles arrondis sur un rayon de 5 cm ;
- Réalisation des tampons en dalettes de béton armé dosé à 350kg/m3 et d'épaisseur 7cm, coulé dans un cadre en cornière qui viendra se placer dans une feuillure fixée également en cornière (40 ou 50 mm). Toutes les parties métalliques seront préalablement galvanisées à chaud. Le joint sera absolument étanche (mortier flintkote ou produit équivalent). Les tampons des regards visitables comporteront un anneau de levage en fer galvanisé ;
- Les fonds de regard ne comporteront jamais de fosse à sable mais une cuvette (simples ou à raccordement). Il ne sera pas accordé de plus-value pour profondeur (cf. article 133 ; paragraphe 2 du D.G.A.) ;
- Les raccords de buses existantes, pour la création de nouveaux regards, démolition de la base et regard sont compris dans les prix unitaires, il en est de même pour les regards existants et la démolition des voiles pour raccordement au nouveau réseau ;
- Le terrassement à toutes profondeurs et dans les terrains de toutes natures, y compris le rocher compact ;
- Le remblai en matériau d'apport sélectionné ou en terre criblée sortie des fouilles lorsque son utilisation est requise par le laboratoire engagé par le maître d'ouvrage ;
- Evacuation des excédents de terre à la décharge publique.

Y compris toutes sujétions pour fourniture, étaiement, blindage, coffrage, matériel divers, fabrication, transport, manutention, accessoires, coupes, démolition et reprise du dallage ou revêtement avoisinant. Y compris toutes sujétions d'exécution, de finition et de raccordement aux canalisations et aux dallages, conformément aux règles de l'art et aux instructions du maître d'œuvre et du maître d'ouvrage selon la décomposition qui suit.

PRIX N°7: REGARD NON VISITABLE DE 40X40

Regard avec tampon en béton à double cornière galvanisée à chaud selon descriptions techniques citées ci-avant, y compris éventuellement la démolition de regard détérioré et la réalisation d'un nouveau regard conformément auxdites prescriptions.

Ouvrage payé à l'unité y compris toutes sujétions de fourniture, de pose et de raccordement.

PRIX N°8: REGARD VISITABLE DE 50X50

Regard avec tampon en béton à double cornière galvanisée à chaud selon descriptions techniques citées ci-avant, y compris éventuellement la démolition de regard détérioré et la réalisation d'un nouveau regard conformément auxdites prescriptions.

Ouvrage payé à l'unité, y compris toutes sujétions de fourniture et de pose.

III/- REVETEMENT

GENERALITES

Tous les travaux seront réalisés suivant les prescriptions des D.T et du D.G.A.
L'entrepreneur est tenu de présenter un échantillon avant toute exécution.
Les prix remis par l'entrepreneur comprennent toute fourniture, pose, scellement, collage, ponçage et d'une façon générale toutes sujétions concernant les travaux décrits ci-après et conformément aux règles de l'art.
Les prix comprennent : le nettoyage et la préparation du support, la forme de mortier pour les revêtements des sols, le revêtement et les joints suivant le descriptif, la finition nécessaire, ainsi que toute démolition nécessaire du revêtement existant détérioré et évacuation aux décharges publiques.
Aucune plus-value ne sera accordée pour finition autour des éléments en béton, métalliques ou autres matériaux faisant saillie du sol (potelets, supports de garde-corps, pièces d'ancrages d'éléments de plomberie ou d'électricité …), ainsi que de la forme du sol de 5cm d'épaisseur minimum. L'entrepreneur devra s'assurer que la planimétrie soit parfaite.
Durant toute la durée du chantier, il doit assurer à ses frais le nettoyage et la protection des revêtements posés.

PRIX N°9: REVETEMENT EN CARREAUX GRES CERAME SUR SOLS ET MURS

Revêtement sols y compris plinthes en grès cérame de premier choix, selon dimensions et couleurs du maître d'ouvrage.
Echantillon à soumettre pour approbation à la maîtrise d'œuvre et du maître d'ouvrage.
Ces carreaux seront posés au mortier de ciment à refus sur crépis d'adossement en mortier avec gros sable, joints filants ou rompus sur la verticale, garnis au ciment blanc après la pose, nettoyage des carreaux au fur et à mesure de la pose.
Ces travaux comprendront toutes les pièces particulières, bords arrondis sur une ou plusieurs arrêtes, coupes, passages de canalisations, réservations, raccordement, …etc.

Ouvrage payé au mètre carré, y compris toutes sujétions de fourniture et de pose.

PRIX N°10: REVETEMENT MURAL EN CARREAUX DE FAIENCE

Revêtement vertical en carreaux de faïence de premier choix, suivant couleur et calepinage décidés par le maître d'ouvrage. Echantillon à soumettre pour approbation au maître de l'œuvre avant commencement des travaux.
Le prix comprend, éventuellement, la reprise du revêtement en carreaux de faïence dégradés et son remplacement par de nouveaux carreaux selon les désignations du maître d'ouvrage, y compris démolition, décapage, repiquage des supports, rebouchage y compris évacuation des débris aux décharges publiques.
Les travaux comprendront toutes les pièces particulières bords arrondis sur une ou plusieurs arrêtes, coupes, passages de canalisations, réservations, raccordement, etc....
Y compris l'enduit de dressage des murs, la pose au mortier de ciment ou à la colle, les coupes d'angles arrondis ou biseautés, le coulis en ciment blanc.
Au droit de toutes les arêtes, les carrelages seront arrêtés par des carreaux à bord arrondis ou émaillés ou par baguette aluminium et décapage d'ancien revêtement comprise.

Ouvrage payé au mètre carré réel, fourni et posé, sans plus-value pour petites parties ou faibles largeurs, y compris toutes sujétions de fourniture, de pose et d'exécution.

IV/- MENUISERIE BOIS, ALUMINIUM ET METALLIQUE

GENERALITE

- Toute la menuiserie et la quincaillerie seront réalisées de meilleur choix selon les indications du maître d'ouvrage. Un échantillon doit être fourni par l'entrepreneur et approuvé par le maître d'ouvrage ;
- Le prix unitaire comprend la dépose, la fourniture, la pose, le scellement et la fixation ;
- Les menuiseries déposées et remplacées resteront la propriété du maître d'ouvrage. Les prix des ouvrages réalisés comprennent le stockage, le chargement et le déchargement de ces menuiseries à l'endroit indiqué par le maître d'ouvrage.

PRIX N°11: RÉALISATION, FOURNITURE ET POSE DE PLACARD EN BOIS MDF

Ce prix comprend la réalisation, la fourniture et la pose d'un placard entièrement confectionné en panneaux de bois MDF (panneaux de fibres à densité moyenne), de première qualité, conformément aux dimensions, au modèle et aux aménagements définis par le Maître d'Ouvrage.

Le placard sera réalisé en panneaux MDF d'une épaisseur adaptée à son utilisation, avec une épaisseur minimale de 18 mm pour les éléments principaux. Il comprendra notamment :

- Les panneaux latéraux, supérieur, inférieur et arrière, suivant le modèle retenu ;
- Les étagères intérieures horizontales, fixes ou réglables ;
- Les séparations et compartiments intérieurs verticaux et horizontaux ;
- Les portes battantes ou coulissantes, suivant le modèle demandé ;
- Les chants protégés par des bandes PVC pour assurer une finition soignée et une meilleure résistance à l'usure ;
- Les charnières, poignées, serrures, rails et accessoires de fixation nécessaires.

Toutes les surfaces visibles seront revêtues d'un placage mélaminé ou d'une finition équivalente, dans la couleur et le décor choisis par le Maître d'Ouvrage.

La pose devra être réalisée avec soin, en assurant l'alignement, la stabilité et la fixation correcte du placard. Les portes devront fonctionner correctement, sans frottement ni difficulté d'ouverture ou de fermeture. Les étagères et les séparations devront présenter une rigidité suffisante pour supporter les charges prévues.

Le prix comprend toutes les opérations de prise de mesures, fabrication, découpe, assemblage, transport, manutention, pose, fixation, réglage, ainsi que la fourniture de tous les accessoires, quincailleries, matériaux et main-d'œuvre nécessaires à la réalisation complète de l'ouvrage, y compris le nettoyage et l'évacuation des déchets.

Les dimensions définitives, le nombre d'étagères, les compartiments, le type d'ouverture des portes et la finition seront conformes aux plans et aux instructions du Maître d'Ouvrage, après validation du modèle et des échantillons, le cas échéant.

Ouvrage payé à l'unité.

PRIX N°12: FOURNITURE ET POSE DE PLACARD D'ARCHIVAGE EN BOIS MDF

Ce prix comprend la fourniture, la fabrication et la pose de placards d'archivage en panneaux de bois MDF (Medium Density Fiberboard), destinés au rangement et à la conservation des documents et dossiers administratifs.

Les placards seront réalisés sur mesure, suivant les dimensions des locaux et les indications du maître d'ouvrage, avec un aménagement intérieur adapté aux besoins de rangement.

La prestation comprend notamment :

- La fourniture et la pose de panneaux MDF de première qualité, d'épaisseur adaptée à la structure et à l'usage du placard ;
- La réalisation du caisson, des côtés, du fond, du dessus, du dessous et des séparations intérieures ;
- La fourniture et la pose d'étagères horizontales, fixes ou réglables, suffisamment résistantes pour supporter le poids des archives ;
- La fourniture et la pose de portes battantes ou coulissantes, selon le modèle retenu ;
- La fourniture et la pose de charnières, poignées, serrures, systèmes de fermeture et accessoires de quincaillerie de bonne qualité ;
- La réalisation des chants avec bandes de finition adaptées ;
- Le revêtement et la finition des surfaces par stratifié mélaminé ou finition équivalente, selon le choix du maître d'ouvrage ;
- Toutes les fixations, équerres, supports et accessoires nécessaires à la stabilité et à la bonne tenue de l'ensemble ;
- Le transport, la manutention, le montage, le réglage des portes et étagères et le nettoyage après installation.

Les dimensions, la disposition des compartiments, le nombre d'étagères, le type d'ouverture, les couleurs et les finitions seront soumis à l'approbation préalable du maître d'ouvrage.

Le placard devra présenter une finition soignée, une bonne stabilité et une résistance adaptée à une utilisation quotidienne pour l'archivage.

Le prix comprend toutes les fournitures, la fabrication, le transport, la pose, les accessoires, la quincaillerie et toutes les sujétions nécessaires à la parfaite exécution des travaux.

.Ouvrage payé à l'unité.

PRIX N°13: REMPLACE OUVERTURE DE PORTE ISOPLANE EN SAPIN ROUGE

Après dépose des portes existantes, y compris les ouvrants et les cadres détériorés, l'entreprise procédera à la fourniture et à la pose de nouvelles portes isoplanes à un ou deux ouvrants, réalisées en sapin rouge de premier choix, conformément aux dimensions des ouvertures existantes et aux indications du maître d'ouvrage.
Les portes seront constituées comme suit :
Cadre dormant en sapin rouge de section 70 × 100 mm ;
Bâti général de section 41 × 100 mm ;
Alaises périphériques en bois dur ;
Parements en contreplaqué OKOUMÉ de 5 mm d'épaisseur sur les deux faces ;
Âme intérieure adaptée garantissant la rigidité et la stabilité de la porte ;
Finition soignée, avec ponçage et préparation des surfaces avant application du traitement de protection et de la peinture ou du vernis selon le choix du maître d'ouvrage.
La prestation comprend également :

La dépose des anciennes portes et de leurs cadres ;
La fourniture et la pose des nouveaux cadres et ouvrants ;
Les accessoires de fixation et de scellement ;
Les paumelles en nombre suffisant et adaptées au poids des ouvrants ;
Une serrure de sûreté à canon ;
Une poignée de bonne qualité ;
Un butoir fixé et scellé au sol ;
Tous les accessoires nécessaires au bon fonctionnement des portes.
Les dimensions, le sens d'ouverture, le nombre d'ouvrants et le modèle des portes seront conformes aux plans et aux indications du BET et du maître d'ouvrage.
L'ensemble devra être parfaitement ajusté, d'aplomb et de niveau, avec une ouverture et une fermeture faciles, sans frottement ni jeu excessif.
Le prix comprend toutes les fournitures, la fabrication, le transport, la dépose, l'évacuation des éléments déposés, la pose, les réglages, les fixations, les scellements et toutes les sujétions nécessaires à la parfaite exécution des travaux.

Ouvrage payé au mètre carré, y compris toutes sujétions de fourniture, dépose, pose et de scellement.

PRIX N°14: REALISATION DE FENETRE OU CHASSIS EN ALUMINIUM

Après dépose de la fenêtre ou châssis existant, ouvrant et cadre en bois ou en aluminium, fourniture et pose de fenêtre ou châssis en aluminium à un ou plusieurs ouvrants, à la française ou coulissants, y compris cadre en acier galvanisé, et vitrage de 6mm, selon teinte et indications du maître d'ouvrage. L'épaisseur minimale du profilé est de 6 cm.

Le modèle proposé par l'entreprise doit être approuvé par le maître d'ouvrage avant sa réalisation.
Y compris pré cadre en tôle pliée galvanisée de 15mm d'épaisseur, cadre dormant suivant profilé, traverses, montants, feuillures, pièces d'appui, joints, et toute pièce nécessaire au bon fonctionnement du profilé.

Y compris fourniture et pose de quincaillerie : galets réglables pour coulisses, coquilles intérieures à curseur, joint élastomère extrudé pour pose de vitrage et étanchéité, joint brosse en Nylon, busette pour évacuation des eaux de ruissellement, accessoires d'assemblage (Equerre, vis Inoxydable etc….) et système de verrouillage sur chaque vantail.
Ouvrage payé au mètre carré, y compris toutes sujétions de fourniture, dépose, pose et de scellement.

PRIX N°15: RÉFECTION, RÉGLAGE ET REMISE EN ÉTAT MENUISERIE ALUMINIUM

Ce prix comprend l'ensemble des travaux nécessaires à la réfection, au réglage et à la remise en état des menuiseries en aluminium existantes (portes, fenêtres, châssis et autres ouvrages similaires), afin de leur restituer leur bon fonctionnement, leur étanchéité et leur aspect esthétique.

Les travaux comprennent notamment :

- Le contrôle et le diagnostic de l'état général des menuiseries existantes ;
- Le nettoyage et le dégraissage des profilés en aluminium ;
- Le réglage des ouvrants, des vantaux et des systèmes de fermeture ;
- La vérification, le resserrage et le remplacement, si nécessaire, des vis et éléments de fixation ;
- La réparation ou le remplacement des poignées, serrures, verrous, paumelles, charnières, roulettes et accessoires détériorés ;
- Le remplacement des joints d'étanchéité défectueux et la reprise des joints de silicone ;

- Le réglage des systèmes coulissants et battants pour assurer une ouverture et une fermeture correctes ;
- La réparation des éléments de menuiserie présentant des déformations ou des détériorations, dans la mesure du possible ;
- La vérification de l'étanchéité à l'air et à l'eau ainsi que du bon fonctionnement de l'ensemble ;
- Le nettoyage final et la remise en état des zones d'intervention.

Tous les éléments remplacés devront être de qualité équivalente ou supérieure à ceux existants et compatibles avec les menuiseries en place. Les interventions et les éventuels remplacements seront soumis à l'approbation préalable du maître d'ouvrage.

Le prix comprend la fourniture des pièces et accessoires nécessaires, la main-d'œuvre, les outils, le matériel, les réglages, les réparations, les remplacements éventuels et toutes les sujétions nécessaires à la parfaite remise en état des menuiseries en aluminium.

Ouvrage payé a l'ensemble.

PRIX N°16: REALISATION DES ETAGERES POUR PLACARDS

Fourniture et pose des étagères en sapin rouge massif d'épaisseur 2,5 cm y compris fourniture et pose de tasseaux, alaises, traverses et toute pièce nécessaire à la bonne pose et fixation des étagères.
Ouvrage payé au mètre carré, y compris toutes sujétions de fourniture et de pose.

PRIX N°17: FOURNITURE ET POSE DE QUINCAILLERIE

Après dépose de la quincaillerie détériorée existante, fourniture et pose de nouvelle quincaillerie, de meilleure qualité selon choix et indications du maître d'ouvrage, y compris ajustage et fixation. Le tout exécuté selon les règles de l'art.

Le prix comprend la dépose de la quincaillerie existante et la fourniture et la pose de nouvelle quincaillerie selon l'ouvrage de menuiserie en bois, aluminium ou métallique : porte, placard, fenêtre ou châssis (serrure canon, poignet, bouton de tirage, loqueteau, levier, crémone…etc).
Ouvrage payé à l'unité de l'élément concerné (fenêtre, châssis, porte, placard,…etc.) y compris toutes sujétions de fourniture, dépose et de pose.

PRIX N°18: FOURNITURE ET POSE DES POIGNÉES DE PORTES AVEC SERRURE

Ce prix rémunère la fourniture et la pose de poignées de portes avec serrures, destinées aux portes en bois, métalliques et en aluminium, selon la nature et les caractéristiques des menuiseries existantes.

Les travaux comprennent notamment la fourniture de poignées, serrures, cylindres, clés, gâches, vis de fixation et de tous les accessoires nécessaires au bon fonctionnement de l'ensemble. Ils comprennent également, si nécessaire, la dépose des anciennes poignées et serrures, l'adaptation des logements existants, le montage, la fixation, les réglages et les essais de fonctionnement.

Les équipements fournis devront être neufs, robustes, de bonne qualité et adaptés au type de porte, à son épaisseur et à son système de fermeture. Le modèle, la finition, la couleur et le type de serrure seront soumis à l'approbation préalable du maître d'ouvrage.

La pose devra être exécutée soigneusement, sans détérioration des portes ni de leur finition. Après installation, l'entreprise procédera aux essais nécessaires pour vérifier le bon fonctionnement des poignées, des serrures et des systèmes de verrouillage.

Le prix comprend toutes les fournitures, la main-d'œuvre, les accessoires, les travaux d'adaptation, la dépose éventuelle des anciens équipements, le transport, la pose, les réglages, les essais, le nettoyage et toutes les sujétions nécessaires à la parfaite exécution des travaux.

Ouvrage payé à l'unité. y compris toutes sujétions de fourniture, dépose et de pose.

PRIX N°19: RIDEAUX D'OBSCURCISSEMENT

Fourniture et pose de rideau d'obscurcissement en toile forte, de couleur au choix du maître d'ouvrage, soigneusement ourlée, avec anneaux chromés cousus fortement tous les 20 cm et glissées sur tringle à rideau en tube chromé diamètre 20mm posé sur supports métalliques, y compris fixation.

Le rideau sera débordé de 20 cm de chaque côté en longueur et en hauteur, et ayant une largeur de tissu de 1,5 fois la largeur de l'ouverture.

Ouvrage payé au mètre carré y compris toutes sujétions de fourniture et de pose.

PRIX N°20: MAT PORTE DRAPEAU EN INOX

Mat porte drapeau en tube inox 316L de diamètre Ø 50 épaisseur 2mm, avec pattes à scellement. Ouvrage compris toutes sujétions de fourniture, pose, accessoires, scellements, fixations, platine cache scellement et toutes sujétions de fourniture et de pose, suivant recommandations de Maitre d'ouvrage.

Ouvrage payé à l'unité de l'établissement, y compris fourniture de drapeau et toutes sujétions de fourniture et de pose.

PRIX N°21: PLAQUE DE SIGNALISATION

Fourniture et pose de plaque de signalisation, dimensions et écriture selon indications du maître d'ouvrage, y compris support, embouts, affiche, impression numérique HR, cheville, vis et toutes sujétions de mise en œuvre.

Ouvrage payé à l'unité y compris toutes sujétions de fourniture et de pose.

PRIX N°22: ENSEIGNE DE L'ETABLISSEMENT

Ce prix concerne la fourniture et pose d'enseigne de dimensions suivant les recommandations du maitre d'ouvrage. 1er choix le type de lettre et écriture seront réalisées suivant les recommandations du maitre d'ouvrage et/ou le BET, y compris toutes sujétions de pose et fixation avec cheville métallique, avec les nominations en trois langues suivantes (Arabe, Français, et Amazigh)

Ouvrage payé à l'unité y compris toutes sujétions de fourniture et de pose.

PRIX N°23: FOURNITURE ET POSE DE PORTE MÉTALLIQUE, Y COMPRIS RENFORCEMENT DES ÉLÉMENTS EN BA ET REPRISE DU PORCHE D'ENTRÉE

Ce prix comprend la fourniture, la fabrication et la pose d'une porte métallique complète, réalisée en profilés et tôles d'acier de première qualité, suivant les dimensions relevées sur place.

Les travaux comprennent notamment :

1. La fabrication de la porte métallique sera réalisée suivant la forme, le design et les motifs décoratifs proposés et validés par le maître d'ouvrage, avant le lancement des travaux de fabrication.
2. Fourniture et pose de la porte métallique :

- La prise des mesures sur site et la préparation des supports.
- La fabrication du cadre dormant et des vantaux en profilés métalliques adaptés.

- La fourniture et pose des platines, pattes, cornières, ancrages et dispositifs nécessaires à la fixation.
- La fourniture et pose des paumelles, serrures, poignées, verrous et accessoires de fermeture.
- Le réglage des vantaux pour assurer une ouverture et une fermeture correctes.
- Le traitement anticorrosion par application d'une couche primaire et de deux couches de peinture de finition, teinte au choix du maître d'ouvrage.

3. Renforcement des éléments en béton armé (BA) :

- Le diagnostic et la vérification de l'état des éléments existants en béton armé servant de supports à la porte.
- Le piquage et l'élimination des parties dégradées ou non adhérentes.
- Le renforcement des éléments en béton armé par ajout d'armatures, scellements chimiques, ancrages ou autres procédés adaptés, suivant les prescriptions et détails du BET.
- La réparation des parties en béton par mortier de réparation adapté ou béton, selon la nature des interventions.
- La préparation et la remise en état des surfaces après renforcement.

4. Reprise et finition du porche d'entrée :

- La réfection des enduits et des surfaces dégradées.
- Le rebouchage des fissures, trous et imperfections.
- La reprise des supports et le ragréage des surfaces.
- La réfection des peintures et des finitions, suivant les teintes et matériaux approuvés par le maître d'ouvrage.
- La remise en état générale du porche afin d'obtenir un aspect esthétique, propre et homogène.

L'entreprise devra prévoir toutes les sujétions nécessaires à la bonne exécution des travaux, notamment les échafaudages, protections, démolitions ponctuelles, évacuation des gravats, transport, manutention, scellements et nettoyage final.

L'ensemble des travaux sera exécuté conformément aux règles de l'art, aux prescriptions du BET et après approbation du maître d'ouvrage. Les dimensions, les matériaux, les procédés de renforcement et les finitions seront soumis à validation avant exécution.

Ouvrage payé à l'ensemble y compris toutes sujétions de fourniture et de pose.

V/- PLOMBERIE SANITAIRE

GENERALITE

- Les marques citées sont données à titre de référence. L'entrepreneur peut proposer des marques équivalentes en qualité. Les dimensions des différents ouvrages de plomberie sont données à titre indicatif et peuvent changer en fonction de l'étude de plomberie. Le tout réalisé selon les règles de l'art et suivant l'étude technique du BET et les indications du maître d'ouvrage ;
- Aucune nuisance n'est tolérée dans ces travaux : coup de bélier, baisse de pression, fuite, …etc ;
- L'entrepreneur doit prendre en considération dans son offre toutes les difficultés et les contraintes éventuelles d'exécution de ce lot. Tous les travaux doivent être conformes aux normes nationales et internationales et aux règles de l'art les concernant. Ils ne seront considérés terminés que lorsqu'ils sont dans un parfait état de fonctionnement et réceptionnés par la maîtrise d'œuvre et le maître d'ouvrage, chacun en ce qui le concerne ;
- Les essais, réglage, fonctionnement et entretien de l'installation sont à la charge de l'entreprise ;

- Les prix remis par les entrepreneurs comprendront toutes les fournitures nécessaires, terrassement, dépose des éléments détériorés existants, évacuation, fourniture et pose, scellement, encastrement, raccordement, et d'une façon générale, toutes les sujétions d'exécution concernant les travaux décrits ci-après y compris, éventuellement, les frais d'études pour une parfaite finition des ouvrages ;
- L'entreprise soumettra à la maîtrise d'œuvre et au maître d'ouvrage un plan d'exécution pour approbation avant exécution ;
- L'entreprise restera responsable de ces travaux jusqu'à la réception définitive.

PRIX N°24: RÉFECTION REFORCE DU RÉSEAU D'EAU

Ce prix rémunère l'ensemble des travaux nécessaires à la réfection, à la remise en état et au renforcement du réseau d'alimentation en eau de la salle préscolaire, afin d'assurer une distribution fiable, continue et adaptée aux besoins des utilisateurs.
Les travaux comprennent notamment :

- Le diagnostic et la vérification de l'état du réseau d'eau existant ;
- La dépose des conduites, raccords et accessoires détériorés ou défectueux ;
- La fourniture et la pose de nouvelles conduites d'alimentation en eau froide, en matériau adapté à l'installation, avec les diamètres appropriés ;
- Le remplacement ou l'ajout des raccords, coudes, tés, vannes d'arrêt et autres accessoires nécessaires ;
- Le raccordement aux appareils sanitaires existants ou à installer, notamment les lavabos, éviers et autres points d'eau ;
- La réparation des fuites et le renforcement des tronçons présentant des insuffisances de débit ou de pression ;
- La réalisation des saignées, percements, rebouchages et réfections des supports, revêtements et finitions affectés par les travaux ;
- Les essais d'étanchéité, la vérification du débit et le contrôle du bon fonctionnement de l'ensemble du réseau ;
- L'évacuation des déchets et le nettoyage des lieux après achèvement des travaux.

Les conduites, raccords et accessoires devront être neufs, de bonne qualité et conformes aux normes en vigueur. Leur diamètre et leur nature seront adaptés aux besoins de la salle préscolaire et soumis à l'approbation du maître d'ouvrage.
L'entreprise devra prendre toutes les précautions nécessaires pour garantir l'étanchéité du réseau, limiter les nuisances pendant les travaux et assurer la remise en état complète des parties affectées.
Le prix comprend toutes les fournitures, le transport, la main-d'œuvre, la dépose éventuelle des installations existantes, les raccordements, les essais, les travaux de réfection et toutes les sujétions nécessaires à la parfaite exécution de la prestation.

Ouvrage payé L'ensemble

PRIX N°25: CONDUITE EN POLYÉTHYLÈNE PEHD diam 40 (PN 16 BARS)

Fourniture et pose de tuyauterie en polyéthylène à haute densité PEHD, de pression nominale 16 bars, de 1er choix, y compris coupes, filetages joints, raccords, coudes, tés, terrassement, remblaiement et évacuation, buse, lit de sable, percement et remplissage des trous, colliers de supports galvanisés, fourreaux, grille avertisseurs, raccordement au réseau intérieur existant de plomberie et toutes sujétions de fourniture et de pose. Le tout exécuté selon les règles de l'art et les normes en vigueur.
Y compris la dépose des conduites existantes détériorées, terrassement, démontage et évacuation aux décharges publiques.

Ouvrage payé au mètre linéaire y compris toutes sujétions de fourniture et pose.

PRIX N°26: CONDUITE EN POLYÉTHYLÈNE PEHD diam 26 (PN 16 BARS)

Même prescriptions techniques que le prix précédent.
Y compris la dépose des conduites existantes détériorées, terrassement, démontage et évacuation aux décharges publiques.

Ouvrage payé au mètre linéaire y compris toutes sujétions de fourniture et pose

PRIX N°27: CONDUITES EN P.P.R C.O.E.S diam 26/32

Les canalisations seront de type C.O.E.S enterrées ou encastrées selon nécessité exigée et réalisées suivant les normes en vigueur et les règles de l'art.
Les canalisations apparentes seront posées sur colliers galvanisés à double serrage avec bagues anti-vibratiles
Ce prix comprend toutes les pièces de raccordement compatibles: raccords manchons, tés, coupes, mamelons, bouchons hermétiques et autres.

Ouvrage payé au mètre linéaire y compris toutes les sujétions de fourniture, dépose des conduites détériorées existantes, évacuation, pose et mise en œuvre : pièces de fixation, pièces de raccordement, essais, percements, scellements, fourreaux, terrassements, démolitions, évacuation des gravois et des déblais, remblais en matériau sélectionné, grillage avertisseur, dalettes de protection …etc.

PRIX N°28: CONDUITES EN P.P.R C.O.E.S diam 20/25

Même prescriptions techniques que le prix précédent.

Ouvrage payé au mètre linéaire y compris toutes les sujétions de fourniture, dépose des conduites détériorées existantes, évacuation, pose et mise en œuvre : pièces de fixation, pièces de raccordement, essais, percements, scellements, fourreaux, terrassements, démolitions, évacuation des gravois et des déblais, remblais en matériau sélectionné, grillage avertisseur, dalettes de protection …etc.

PRIX N°29: ROBINET DE SERVICE

Ce prix rémunère la fourniture et la pose de robinet de service de diamètre 15/21, en laiton ou chromé avec raccord au nez y compris toutes sujétions de fourniture, de pose et de raccordement.

Ouvrage payé à l'unité, y compris toutes sujétions d'exécutions et mise en service.

PRIX N°30: W.C. A LA TURQUE

Fourniture et pose de siège de W.C. à la turque en porcelaine vérifiée de marque PORCHER, ou équivalent, selon choix du maître d'ouvrage, de couleur blanche équipé de siphon en fonte brute, y compris dépose de WC détériorés, évacuation, accessoires de fixations chromées, rosaces chromées,
Tous les raccords d'alimentation en tube cuivre et tous les raccords d'évacuation en P.V.C.

Ouvrage payé à l'unité y compris toutes sujétions de fourniture, dépose, scellement et de pose.

PRIX N°31: WC A L'ANGLAISE

Fourniture et pose de W.C à l'anglaise en porcelaine vitrifiée de marque PORCHER ou équivalent, selon choix du maître d'ouvrage, de couleur blanche équipé de robinet de chasse à poussoir chromé avec tube de chasse en TFG 26/34 et queue de carpe chromée., sortie orientable (horizontale ou verticale selon le cas), couvercle et abattant double en matière plastique modèle renforcé avec monture dans ferrure à vis et cache-vis chromée,
Y compris dépose de WC détériorés, évacuation, raccordement à la vidange en pipe en plomb avec joints en caoutchouc, robinet d'arrêt chromé équerre 3/8, rosaces chromées.
Tous les raccords d'alimentation en tube cuivre et tous les raccords d'évacuation en en P.V.C.

Ouvrage payé à l'unité y compris toutes sujétions de fourniture, dépose, scellement et de pose.

PRIX N°32: LAVABO SUR COLONNE

Fourniture et pose de lavabo en porcelaine vitrifié de 55cm, marque JACOB DELAFON ou similaire, de couleur blanche équipé de : robinet de marque Presto ou Bine ou similaire de type poussoir à fermeture temporisée et réglable, vidange automatique à poussoir avec trop plein et siphon de marque WIRQUIN ou similaire, robinet d'arrêt d'équerre en ½ x 3/8 chromé EUROSTYLE ou similaire, bonde chromée, vidange extérieure à tirette, siphon à culot démontable chromé, rosaces chromées.
Y compris dépose de lavabo détérioré, évacuation, tous les accessoires de raccordement et fixation, percements et scellement.

Ouvrage payé à l'unité y compris toutes sujétions de fourniture, dépose, scellement et de pose.

PRIX N°33: ACCESSOIRES SANITAIRES :

Fourniture et pose des accessoires pour les sanitaires de plomberie (lavabos, wc à l'anglaise, évier de cuisine,… etc) , ses accessoires de premiers choix et sera validés par le BET et le MO avant toutes pose.

Ouvrage payé à l'unité y compris toutes sujétions de fourniture, dépose.

PRIX N°34: SIPHON DE SOL

Fourniture et pose de siphon de sol en bronze, de 20 x 20 cm, suivant directives de la maîtrise d'œuvre et du maître d'ouvrage, à grille démontable. Il sera monté avec bavette en plomb laminé d'épaisseur 3 mm et de section 0,50 m x 0,50 m, y compris raccordement à la chute ou au collecteur d'évacuation. Le diamètre de siphon sera de 60 mm ou 80 mm suivant le diamètre de l'évacuation et le plan correspondant.
Fournie et posée, y compris dépose de l'existant, toutes pièces de raccords, fixations, percements, scellements.

Ouvrage payé à l'unité y compris toutes sujétions de fourniture, dépose et pose.

VI/- ELECTRICITE-LUSTRERIE

GENERALITE

- Les ouvrages à réaliser comprenant le transport, la dépose des éléments défectueux, la pose, le raccordement des appareillages et la mise en état de marche de l'ensemble des installations électriques y compris toutes les sujétions et contraintes fonctionnelles décrites ci-après. Tous les échantillonnages doivent être agréés par le BET et le maître d'ouvrage ;
- Les prix remis par les entrepreneurs comprendront toutes les fournitures nécessaires, terrassement, dépose des éléments détériorés existants, évacuation, fourniture et pose, scellement, encastrement, raccordement, et d'une façon générale toutes les sujétions d'exécution concernant les travaux décrits ci-après y compris, éventuellement, les frais d'études pour une parfaite finition des ouvrages ;
- L'entreprise soumettra à la maîtrise d'œuvre et au maître d'ouvrage un plan d'exécution pour approbation avant exécution ;
- L'entreprise doit arrêter avec le BET et le maître d'ouvrage la position de tous les points lumineux et prises de courant avant le commencement des travaux ;
- Les alimentations traversant le faux plafond doivent passer sous tubes iso gris (inflammable) ;
- Pour les circuits d'éclairage, le tubage sera de diamètre 13 ou 16, la filerie 3x1,5mm^2 ou 3x2,5 mm^2 ;
- Pour les prises de courant, le tubage sera de diamètre 16 et la filerie 3x2,5 mm^2 ou 3x4mm^2 ;
- Pour les modules prises de forces, le tubage sera de diamètre 21 et la filerie 3x6mm^2 ;

- Seront reliés à la terre technique : les tuyauteries métalliques (eau chaude, eau froide, vidange……), corps des appareils métalliques, socles des prises de courants, huisseries métalliques comportant des appareillages électriques ;
- Les départs du nouveau T.G.B.T. alimentant les tableaux électriques principaux et les départs des tableaux divisionnaires sont assurés par des câbles de la série U1000Ro2V ;
- Tous les circuits d'éclairage sont protégés par des disjoncteurs divisionnaires bipolaires 2x10A ;
- Les circuits des prises de courant sont protégés par des 2x16A, 2x20A, 2x25A, 2x32A ou 4x32A, selon le cas et suivant les départs affectés sur les plans d'exécution du BET ;
- La protection doit être assurée par local et pour un nombre maximum de 05 points d'éclairage ou de 04 prises ;
- L'entreprise restera responsable de ces travaux jusqu'à la réception définitive.

En résumé, les travaux réalisés doivent satisfaire l'ensemble des conditions et normes techniques en vigueur pour un parfait achèvement de travaux assurant le bon fonctionnement des éléments électriques et la sécurité des occupants de l'établissement.

GENERALITE DES CONDUCTEURS EN CABLE

Il s'agit de la pose et de la fourniture de conducteur en câble U 1000 R 02V type NEXANS+ ou équivalent, y compris caniveaux, terrassements, évacuations aux décharges publiques ou mise en remblais, dépose des câbles défectueux, grillage avertisseur, conduits métalliques, boites de connexion et toutes sujétions nécessaires au bon fonctionnement des câbles.

Les profondeurs de pose des câbles seront fournies par le BET.

Toutes les alimentations pour les armoires de protection se font par les câbles de la série U1000 R02V type NEXANS+ ou équivalent pour ses caractéristiques et ses particularités.

En réseaux enterrés, la distribution se fera dans les buses en béton comprime ou en polyéthylène.

L'alimentation des boîtes de dérivation se fait en conducteur de la série U1000 R02V en conduite ICD 6-E (tube orange), ces conduits seront obligatoirement enterrés sur toute leur longueur (montage encastré) dans les dalles et les murs, y compris ouverture et fermeture des saignées dans les murs pour passage de conducteurs, de tubes oranges ou de tubes iso gris.

L'alimentation des foyers lumineux en faux plafonds se fait en câble de la série U1000 R02V Sous tube ICO- APE iso gris dans le vide de construction après le comptage ou sur chemins de câbles.

Les travaux comprennent la dépose des installations existantes, la fourniture et la pose de câbles U 1000 RO2V, ou U1000 RVFV, 4x16, suivant les normes en vigueur, qui seront exécutés soit :

- Enterré sous buse à 80 cm de profondeur y compris terrassement, buses, grillage avertisseur, ...etc ;
- En apparent y compris colliers ;
- En encastré y compris saignées, scellement et enduit.

Les conducteurs seront en cuivre et réalisés suivant les descriptions citées ci-dessus y compris toutes sujétions de fourniture, dépose et de pose.

PRIX N°35: RÉFECTION ET REFORCE DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE

Ce prix rémunère l'ensemble des travaux nécessaires à la réfection, à la remise en état et au renforcement du réseau électrique de la salle préscolaire, afin d'assurer la sécurité des usagers, la fiabilité de l'installation et son adaptation aux besoins des différents locaux.

Les travaux comprennent notamment :

Le diagnostic et la vérification de l'état de l'installation électrique existante ;

La dépose des câbles, conduits, appareillages et accessoires détériorés, vétustes ou non conformes ;

La fourniture et la pose de nouveaux conducteurs électriques en cuivre et de conduits de protection (ICTA, tubes PVC ou équivalents), dimensionnés selon les puissances à alimenter et les règles de l'art ;

La fourniture et la pose de prises de courant 2P+T, 16 A, avec leurs boîtes d'encastrement, plaques de finition et accessoires de raccordement, en nombre et aux emplacements définis par le maître d'ouvrage ;
La fourniture et la pose de prises de courant spécialisées, si nécessaire, adaptées aux équipements électriques spécifiques ;

Le remplacement et/ou l'installation de nouveaux interrupteurs simples, doubles ou va-et-vient, selon les besoins des locaux ;

Le remplacement ou l'ajout des boîtes de dérivation, boîtes d'encastrement et accessoires de raccordement ;

La réfection et le renforcement du tableau électrique, y compris la fourniture et la pose d'un coffret adapté, de disjoncteurs divisionnaires, d'interrupteurs différentiels 30 mA, de dispositifs de protection contre les surintensités et de parafoudres si nécessaires ;

La séparation des circuits électriques selon leur utilisation : circuits d'éclairage, circuits de prises de courant et circuits spécialisés ;

La fourniture et la pose de tous les accessoires nécessaires à la bonne fixation, au raccordement et à la protection des installations ;

La vérification et la remise en état du réseau de mise à la terre, y compris les conducteurs de protection (terre), les connexions et les liaisons équipotentielles nécessaires ;

La réalisation des saignées, percements, passages de conduits, rebouchages et réfections des murs, plafonds et finitions affectés par les travaux ;

Le repérage et l'identification de tous les circuits au niveau du tableau électrique ;
Les essais de continuité des conducteurs de protection, de résistance d'isolement, de fonctionnement des dispositifs différentiels et de vérification de la mise à la terre ;

La mise en service de l'installation après contrôle de sa conformité et de sa sécurité ;

L'évacuation des déchets et le nettoyage complet des lieux après achèvement des travaux.

Tous les matériels et équipements devront être neufs, de première qualité et conformes aux normes et prescriptions techniques en vigueur. Les sections des conducteurs, les calibres des disjoncteurs, les dispositifs différentiels et les protections devront être adaptés aux charges électriques et aux caractéristiques de l'installation, conformément aux règles de l'art.

Les prises de courant seront obligatoirement équipées de contacts de terre et installées à des emplacements adaptés à l'utilisation des locaux. Les appareillages devront présenter un niveau de protection mécanique approprié et être solidement fixés.
L'entreprise devra veiller particulièrement à la protection des enfants et du personnel, notamment par :

-La protection contre les contacts directs et indirects ;
-L'installation de dispositifs différentiels de sensibilité 30 mA adaptés aux circuits concernés ;
-La protection contre les surcharges et les courts-circuits ;
-La continuité de la mise à la terre ;

-La mise hors de portée des enfants des équipements et organes présentant un risque électrique ;
-La prévention des risques d'incendie d'origine électrique.

ARMOIRES ET TABLEAUX ELECTRIQUES (suivant schémas unifilaire)

Les armoires de protection de marque 1 ér choix, agrée par le BET et le maître d'ouvrage, et de dimensions appropriées, seront munis de borniers de raccordement, bornier de terre et de neutre, les rails OMEGA pour fixation des appareils modulaires, les goulottes de câblage pour passage de la filerie, le repérage des départs et de chaque conducteur, les répartiteurs de calibre adéquat et la commande de l'éclairage réalisée par des boutons marche - arrêt et des contacteurs ou télérupteurs de calibre approprié.

Le câblage à l'intérieur de l'armoire doit être fait en câble souple muni d'embout de section appropriée.

Les départs seront protégés par des disjoncteurs phase neutre modulaires de marque 1ér choix.

L'ensemble de l'appareillage qui sera monté dans Les armoires par l'entrepreneur comprendra toutes les sujétions de fourniture de raccordement et de mise en œuvre.

Au-dessus de chaque appareil de protection, seront collées des plaques gravées pour repérer chaque départ.

Le schéma électrique de l'armoire sera collé sur la face interne de l'une des portes, le repérage de ce schéma devra être conforme au repérage de l'appareillage.

NOTA : Les armoires doivent être dimensionnées pour supporter 30% de réserve.

Ouvrage payé l'ensemble

PRIX N°36: CIRCUIT DE PRISE DE COURANT

Après dépose des installations existantes défectueuses, fourniture et pose de circuit de prise de courant 10/16A+T, comprenant :

- Une prise de courant 2x16A+T de type 1 ér choix, 250V.
- Les conduits encastrés ICD de diamètre 16 au minimum si nécessaire ou à travers des goulottes ou plinthes en apparent, depuis le tableau de protection jusqu'à la prise de courant ;
- Les conducteurs U500V de 2,5 mm2 (couleurs normalisées) ;
- La boîte d'encastrement 1ér choix ;

Ouvrage payé à l'unité y compris toutes sujétions de fourniture, dépose, pose, percement, scellement et de raccordement.

PRIX N°37: PANNEL LED 60X60

Fourniture et pose de panel carré LED 60x60 de 1er choix, de très faible consommation, puissance de 45w et une durée de vie de 30000 heures au minimum.

Un échantillon est à faire approuver par le BET et le maître d'ouvrage avant toute pose. Y compris raccordement et fixation.

Ouvrage payé à l'unité, y compris toutes sujétions de fourniture, et de pose.

PRIX N°38: HUBLOT ETANCHE

Fourniture et pose de hublot étanche rond incombustible avec diffuseur incolore, réflecteur avec embout pour passage de câble, douille, lampe de Led de 15 watts.

Un échantillon est à faire approuver par le BET et le maître d'ouvrage avant toute pose. Y compris dépose de l'existant, raccordement et fixation.

Ouvrage payé à l'unité, y compris toutes sujétions de fourniture, dépose et de pose.

PRIX N°39: RACCORDEMENT DES DIFFÉRENTS LOCAUX AU RÉSEAU INFORMATIQUE ET À INTERNET

Ce prix comprend la fourniture, la pose et le raccordement de l'ensemble des équipements, câbles et accessoires nécessaires pour assurer la connexion au réseau informatique et à Internet, conformément aux besoins du projet et aux indications du Maître d'Ouvrage.

Les travaux comprennent notamment :

- La réalisation des liaisons informatiques nécessaires ;
- La fourniture et la pose de câbles informatiques de type CAT 6 ;
- La fourniture et l'installation des prises réseau RJ45 ;
- La fourniture et l'installation, le cas échéant, d'une baie de brassage, de commutateurs réseau (Switch) et d'un routeur ;
- Le raccordement des différents équipements au réseau informatique et à la connexion Internet ;
- Le cheminement des câbles dans des goulottes ou conduits adaptés, y compris tous les accessoires de fixation et de raccordement ;
- Le repérage et l'identification des câbles et des prises ;
- Les raccordements, essais et vérifications nécessaires pour garantir le bon fonctionnement de l'installation.

L'ensemble des travaux sera réalisé conformément aux règles de l'art et aux normes en vigueur, suivant les prescriptions du BET et les indications du Maître d'Ouvrage.

Le prix comprend toutes les fournitures, équipements, câblages, accessoires, travaux de pose, raccordements, essais, réglages, main-d'œuvre et toutes sujétions nécessaires à la réalisation complète de l'installation.

Ouvrage payé à l'ensemble.

PRIX N°40: PRÉ-INSTALLATION DU SYSTÈME DE VIDÉOPROJECTEUR AVEC SUPPORT DE FIXATION

Ce prix comprend la fourniture et la réalisation de la pré-installation complète du système de vidéoprojection dans la salle de classe, y compris la fourniture et la pose d'un support de fixation du vidéoprojecteur au plafond.
Les travaux comprennent notamment :

- La fourniture et la pose de câbles HDMI de longueur suffisante, permettant la liaison entre le PC portable, installé à proximité du bureau, et le vidéoprojecteur fixé au plafond, au milieu de la salle;
- La fourniture et la pose des câbles électriques nécessaires à l'alimentation du vidéoprojecteur et du PC portable ;
- La réalisation d'une prise de courant à proximité du bureau pour l'alimentation du PC portable ;
- La réalisation d'une prise de courant à proximité du vidéoprojecteur pour son alimentation électrique ;
- Le raccordement des circuits électriques depuis le tableau électrique ou depuis la source d'alimentation appropriée la plus proche, avec toutes les protections nécessaires ;
- La fourniture et la pose d'un support métallique adapté à la fixation du vidéoprojecteur au plafond, comprenant les accessoires de fixation et de réglage nécessaires ;
- Le cheminement et la protection de l'ensemble des câbles dans des goulottes rigides de premier choix, de dimensions suffisantes, y compris les accessoires, raccords, angles, couvercles et pièces de fixation.

Les câbles HDMI et électriques devront être correctement dimensionnés et installés de manière à garantir le bon fonctionnement du système, tout en évitant les interférences et les risques liés à l'installation électrique.

L'emplacement des prises, le cheminement des câbles et la position du vidéoprojecteur seront définis en coordination avec le BET et le Maître d'Ouvrage.
L'ensemble des travaux sera exécuté conformément aux règles de l'art et aux normes en vigueur, y compris les essais de fonctionnement, les réglages, les raccordements et toutes sujétions nécessaires à la réalisation complète de l'installation.

Ouvrage payé à l'ensemble.

VII/- CLIMATISATION

PRIX N°41: CLIMATISEUR SPLIT MURAL 9000 BTU

Ce Fourniture, pose, installation complète en ordre de marche d'un Climatiseur en Split système réversible :

- Technologie DC Inverter
- Fonctions : Climatisation, chauffage, déshumidification et ventilation
- Type de Gaz : R 410 A
- Classe énergétique : A en mode chaud et froid
- Filtre anti-odeur et anti-poussière
- Commande sans fil * Déshumidificateur 1.21 l/h minimum
- 3 Vitesses de ventilation minimum
- Niveau sonore de l'unité intérieure (DB) : - Grande vitesse 43 maximum
- COP 3 W/W minimum en chaud
- EER 3 W/W minimum en froid
- Réglage automatique du flux d'air
- Mode sommeil
- Niveau sonore de l'unité extérieure (DB) : 50 (maximum) pour le 9000 BTU

Y compris fourniture, pose, montage et installation complète dans le lieu choisi, ajustage, raccordement, évacuation, fixation.

- L'évacuation du condensat des unités intérieures doit être branchée à une conduite centrale en P.V.C 12, liée au branchement le plus proche (conduite pluviale, siphon, regards.) si c'est possible.
- Fixation de l'unité intérieure
- Fixation de l'unité extérieure sur support galvanisé.
- Les plots antivibratoires pour l'unité intérieure et extérieure.
- Les liaisons frigorifiques calorifugées en mousse de caoutchouc synthétique avec habillage en feuille d'aluminium à l'extérieure.
- Chaque climatiseur doit être équipé d'une protection appropriée, Une visite préventive doit être effectuée tous les six mois, Garantie 2 ans pièces et main d'œuvres.

Ouvrage payé à unité.

PRIX N°42: CLIMATISEUR SPLIT MURAL 12000 BTU

Ce Fourniture, pose, installation complète en ordre de marche d'un Climatiseur en Split système réversible :

- Technologie DC Inverter
- Fonctions : Climatisation, chauffage, déshumidification et ventilation
- Type de Gaz : R 410 A
- Classe énergétique : A en mode chaud et froid
- Filtre anti-odeur et anti-poussière

- Commande sans fil * Déshumidificateur 1.21 l/h minimum
- 3 Vitesses de ventilation minimum
- Niveau sonore de l'unité intérieure (DB) : - Grande vitesse 43 maximum
- COP 3 W/W minimum en chaud
- EER 3 W/W minimum en froid
- Réglage automatique du flux d'air
- Mode sommeil
- Niveau sonore de l'unité extérieure (DB) : 54 (maximum) pour le 12000 BTU

Y compris fourniture, pose, montage et installation complète dans le lieu choisi, ajustage, raccordement, évacuation, fixation.

- L'évacuation du condensat des unités intérieures doit être branchée à une conduite centrale en P.V.C 12, liée au branchement le plus proche (conduite pluviale, siphon, regards.) si c'est possible.
- Fixation de l'unité intérieure
- Fixation de l'unité extérieure sur support galvanisé.
- Les plots antivibratoires pour l'unité intérieure et extérieure.
- Les liaisons frigorifiques calorifugées en mousse de caoutchouc synthétique avec habillage en feuille d'aluminium à l'extérieure.
- Chaque climatiseur doit être équipé d'une protection appropriée, Une visite préventive doit être effectuée tous les six mois, Garantie 2 ans pièces et main d'œuvres.

Ouvrage payé à unité.

VIII/- PEINTURE - VITRERIE

GENERALITES

- Travaux exécutés suivant les prescriptions techniques du D.G.A et les normes D.T.U ;
- Les indications de marques sont données à titre indicatif. Des produits similaires qui devront faire l'objet d'une approbation du maître d'ouvrage pourront être retenus. Couleurs à soumettre pour approbation au maître d'ouvrage.
- Tous les prix de la peinture s'appliquent à des peintures sur un nouveau support ou des peinture anciennes à décaper pour appliquer la nouvelle. Les prix comprennent le grattage ou le brûlage jusqu'à l'élimination totale de la peinture existante puis le nettoyage du support ;
- L'entrepreneur devra prendre toutes dispositions de protection des ouvrages des autres corps d'état, en particulier les sols, les appareils sanitaires et les appareils électriques ;
- Il devra le nettoyage complet des locaux et notamment des vitres et quincaillerie tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

PRIX N°43: PEINTURE VINYLIQUE SUR MURS INTERIEURS ET PLAFONDS

Le présent article concerne le décapage de la peinture existante par grattage, brossage et nettoyage puis application des peintures nouvelles sur enduit au mortier de ciment ou plâtre. Teinte à soumettre, pour approbation, au maître d'ouvrage, suivant tableau d'échantillonnage.
Les travaux comprennent :

- Décapage des peintures existantes par grattage, brossage et nettoyage ;
- Egrenage, ponçage et rebouchage éventuel des fissures et trous ;
- Brossage énergique à la brosse en chiendent des enduits de toutes natures afin d'enlever toutes parties non adhérentes, ou grattage des peintures existantes au couteau puis dépoussiérage ;
- Une couche d'impression en vinyle dilué à l'eau selon la porosité du support (5 à 10%) ;
- Rebouchage à l'enduit vinylique général voire application si nécessaire d'un ratissage au couteau afin d'égaliser les niveaux des surfaces ;

- Ponçage général à l'enduit. Le support doit être propre et plane ;
- Application de deux couches de peinture vinylique pur, livrée prête à l'emploi (application à 12 heures d'intervalle après la couche d'impression et à 3 heures d'intervalle entre les deux couches), de type vinylastral ou similaire.

Particulièrement pour le mur existant du côté de l'instituteur, devant être objet de projection, il sera peint en blanc en sa totalité à l'exception d'une bande de 2,5 cm d'épaisseur qui sera peinte en noir et qui délimitera la surface rectangulaire de projection de 1,80mx1,35m située à 80cm à partir du niveau du sol.

Ouvrage payé au mètre carré, compté à la surface plane réelle tous vides déduits, sans plus-value pour petites parties, y compris toutes sujétions de fourniture et de mise en œuvre.

PRIX N°44: PEINTURE GLYCEROPHTALIQUE LAQUEE SUR MURS ET PLAFONDS

Le présent article concerne le décapage de la peinture existante par grattage, brossage et nettoyage puis application des peintures nouvelles sur enduit au mortier de ciment ou plâtre. Teinte à soumettre, pour approbation, au maître d'ouvrage, suivant tableau d'échantillonnage.
Les travaux comprennent :

- Décapage des peintures existantes par grattage, brossage et nettoyage ;
- Egrenage, ponçage et rebouchage éventuel des fissures et trous ;
- Brossage énergique à la brosse chiendent des enduits de toutes natures afin d'enlever toutes les parties non adhérentes, ou grattage des peintures existantes au couteau puis dépoussiérage ;
- Une couche d'impression en vinyle dilué à l'eau selon la porosité du support (5 à 10%) ;
- Rebouchage à l'enduit vinylique général voire application si nécessaire d'un ratissage au couteau afin d'égaliser les niveaux des surfaces ;
- Ponçage général à l'enduit. Le support doit être propre et plane ;
- Application de deux couches de peinture glycérophtalique pure livrée prête à l'emploi (application à 12 heures d'intervalle après la couche d'impression et à 3 heures d'intervalle entre les deux couches), de type V 799 de 1 ér choix.

Ouvrage payé au mètre carré, compté à la surface plane réelle tous vides déduits, sans plus-value pour petites parties, y compris toutes sujétions de fourniture et de mise en œuvre.

PRIX N°45: PEINTURE GLYCEROPHTALIQUE LAQUEE SUR BOIS

Le présent article concerne le décapage de la peinture existante. Teinte à soumettre, pour approbation, au maître d'ouvrage, suivant tableau d'échantillonnage.
Les travaux comprennent :

- Brûlage des nœuds résineux à la lampe à souder et isolation à la gomme laquée, ou brûlage des peintures existantes ;
- Ponçage très soigné des menuiseries ;
- Isolation de toutes les pièces métalliques avec une couche de minium de plomb à liant glycérophtalique ;
- Application d'une couche d'impression en vinyle dilué à 10% d'eau ;
- Après 24 heures de séchage, ponçage léger de la première couche et application d'une sous-couche d'émail glycérophtalique, type V 779 de 1 ér choix.
- Après 24 heures de séchage, application d'une couche d'émail glycérophtalique pure livrée prête à l'emploi, 1 ér choix.

Ouvrage payé au mètre carré sans plus-value pour petites parties, y compris toutes sujétions de fourniture, préparation, ponçage, échafaudage, finition, teintes et de mise en œuvre.

PRIX N°46: PEINTURE GLYCEROPHTALIQUE LAQUEE SUR FER

Le présent article concerne le décapage de la peinture existante sur menuiseries métalliques et ferronneries intérieures et extérieures. Teinte à soumettre, pour approbation, au maître d'ouvrage, suivant tableau d'échantillonnage.
Les travaux comprennent :

- Brossage à la brosse métallique et ponçage. Le métal devrant être parfaitement décalaminé, dérouillé et dégraissé, ou grattage et brûlage des peintures existantes ;
- Application d'une couche d'impression phosphatant et chromatisant, appliquée suivant les indications du fabricant ;
- Après 24 heures, application d'une couche de minium de plomb à liant glycérophtalique, prêt à l'emploi ;
- Après 24 heures, application d'une sous-couche glycérophtalique V 779 ;
- Après 24 heures, application d'une couche d'émail glycérophtalique 1 ér choix.

Ouvrage payé au mètre carré sans plus-value pour petites parties ou rechampissage, y compris grattage, toutes sujétions de fourniture, préparation, ponçage, échafaudage, finition et de mise en œuvre.

PRIX N°47: VERRE A VITRE DE 4 mm

Fourniture et pose de verre épaisseur 4 mm posé à double bain de mastic, y compris dépose et évacuations des vitres existantes cassées.

Le prix comprend le masticage, la coupe des verres, calages, pointes ou agrafes sur bois, nettoyages et toutes les sujétions de fourniture, matériels et outillages nécessaires, échafaudages, nacelles, accessoires, eau, électricité, protection des ouvriers, protection des ouvrages des autres corps d'état, pose, application et mise en œuvre.

La fourniture et la pose des parcloses sont comprises dans le prix.

Ouvrage payé au mètre carré y compris toutes sujétions de fourniture, dépose et de pose.

L'ADMINISTRATION :	BET	LE PRESTATAIRE